



Visa par l'AMMC du prospectus relatif à une émission obligataire subordonnée de CFG Bank.

CASABLANCA, LE 16 SEPTEMBRE 2022

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé, en date du 15 septembre 2022 sous la référence VI/EM/027/2022, le prospectus relatif à l'émission par CFG Bank d'obligations subordonnées d'un montant global de 160 millions de dirhams.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué du document de référence relatif à l'exercice 2021 enregistré en date du 8 septembre 2022 sous la référence EN/EM/020/2022 et de la note d'opération.

Un extrait de ce prospectus est disponible sur le site internet de CFG Bank sous le lien : https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-et-moi/communication-financiere/

Par ailleurs, des résumés du prospectus en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site de CFG Bank.

Le prospectus visé est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - Siège social de CFG Bank : Rue Ibnou Toufail 20100 Casablanca Maroc ;
 - Site web de CFG Bank : https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-et-moi/communication-financiere/;
 - Siège social et site web de la Bourse de Casablanca : www.casablanca-bourse.com ;
 - Site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

POUR TOUT CONTACT RELATIF À LA COMMUNICATION FINANCIÈRE :

Téléphone: 05 22 488 395 - Email: s.rais@cfgbank.com